

Le 11 janvier 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le 11 janvier 2010 à dix-neuf heures trente, sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4
M. Yves Payette, conseiller siège no 6
Absent :
M. Pierre-Alain Manseau, conseiller siège no 5

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session spéciale
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
- 3.0 Adoption du budget 2010
- 4.0 Questions de l'assemblée
- 5.0 Levée de la séance extraordinaire

La séance extraordinaire a été convoquée par Monsieur le maire, M. Jocelyn Bédard, par avis signifié dont les documents ont été déposés aux archives de la municipalité.

La séance extraordinaire est ouverte par Monsieur le maire, Jocelyn Bédard, Hélène Lessard, directrice-générale/secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

R-10-01-001
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.
ADOPTÉE

Monsieur le maire donne diverses informations concernant le budget à adopter.

R-10-01-002
Budget 2010

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu d'adopter le budget pour l'année financière 2010 présenté comme suit:

BUDGET 2010

RECETTES:

Taxes	455163\$
Païement tenant lieu de taxes	4 700\$
Transferts	198 244\$
Services rendus	1 500\$
Imposition de droits	3 000\$
Amendes et pénalités	1 000\$
Intérêts	1 000\$
Autres revenus	100\$
Appropriation taxe d'accise	43 747\$
Conciliation à des fins fiscales (amortissement)	113 508\$

TOTAL: 821 962\$

DÉPENSES:

Administration générale	153 858\$
Sécurité publique	88 951\$
Transport	195 503\$
Hygiène du milieu	47 592\$
Aménagement, urbanisme et développement	29 929\$
Loisirs et cultures	27 383\$
Frais de financement	25 238\$
Amortissement des immobilisations	113 508\$
Remboursement dette à long terme	140 000\$

TOTAL: 821 962\$

ADOPTÉE

Questions : aucune

R-10-01-003
Levée de la séance
extraordinaire

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance extraordinaire soit levée à 19h58.
ADOPTÉE

MAIRE

Directrice-générale/secrétaire-trésorière